

soient présentés à Thos. Boutillier, écr., M. P. P., pour avoir rempli les devoirs de Président.

Résolu—Sur motion de L. Taché, écr., secondé par R. C. Després, écr.,

Que les procès-verbaux de cette assemblée soient publiés dans les journaux.

L. DELORME, Sec.

On recommande de répandre des cendres, de la chaux et du sel, mêlé avec du fumier fermenté, au printemps, autour des arbres fruitiers, comme préservatif contre la vermine, et un expédient utile aux arbres fruitiers, sous d'autres rapports. Nous ne doutons pas que l'emploi de ce mélange ne soit, de toute manière, avantageux aux arbres fruitiers.

Les procès-verbaux de l'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture de Québec au prochain numéro.

ST. HYACINTHE. 3 Mars, 1851.

M. l'Éditeur.—J'ai le plaisir de pouvoir vous dire que le chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique, malgré la rigueur extraordinaire de l'hiver actuel, a fait de grands progrès. On y travaille dans ce moment même avec beaucoup d'activité. Encore deux cents pieds de terrasse de faits et les chars traverseront la rivière Noire, sur laquelle il a été construit un magnifique pont, prêt maintenant à recevoir les lisses. Ce pont que M. Neagle s'était engagé à faire suivant les plans fournis par la compagnie, a été construit par M. Louis Bélair, avec une précision remarquable. Au dire des Ingénieurs mêmes, cet ouvrage n'est surpassé, en solidité ou en élégance, par aucun autre sur la ligne. La courbe qu'il décrit est d'une parfaite régularité. M. Bélair était certainement connu comme mécanicien habile dans la construction des moulins, mais la hardiesse et le succès dont il a fait preuve dans l'entreprise du pont de la rivière Noire le place au niveau des meilleurs charpentiers de son pays.

On n'ose dire ce que l'on espère de l'influence que ce chemin de fer aura sur le pays qu'il va traverser, sur les terrains en bois debout particulièrement. C'est à peine s'il est entré sur une deuxième concession d'Upton, (le 1er township adjoignant les seigneuries) et déjà l'effet qu'il y

produit est au-delà de ce qu'on attendait. Il y a une dixième de jours, les MM. Hudon, dont les moyens pécuniaires et l'esprit d'entreprise sont bien connus dans Montréal, prenaient possession des moulins à farine et à scie d'Upton. A ce bel établissement les MM. Hudon se proposent d'ajouter, dit-on, une tannerie. Ces jours derniers, une vente de 1,200 acres de terre a été effectuée, à un prix modique encore, mais dont on n'aurait certainement pas eu les deux tiers l'an dernier. Avant-hier, un habitant aisé de Verchères cherchait à acheter dans le même township, un lot de 200 acres (à peu-près 240 arpents) pour y faire une ferme sur laquelle il aurait, à part de vastes champs à grain, de grands et gras pâturages, des sucreries et du bois de chauffage: choses assez rares dans nos vieilles paroisses. St. Hyacinthe se ressent considérablement de l'activité que donne aux affaires le chemin de fer. Le marché y est abondamment pourvu de tout ce qui est nécessaire à la vie; et quoique les prix qu'y obtiennent les cultivateurs ne soient pas tout-à-fait aussi élevés que ceux du marché de Montréal, cependant ils paraissent satisfaits. Le chemin de fer traverse une étendue considérable de terre en bois debout, dont une grande partie est d'un sol excellent, et couverte de magnifique bois dont l'exploitation devra être aussi facile que profitable. Le temps n'est pas éloigné où nous aurons le plaisir de voir s'élever de deux lieues en deux lieues, sur la ligne du chemin de fer depuis St. Hyacinthe aux frontières de la province, de jolies églises entourées de villages; et comme de raison, les plus empressés de se procurer un établissement seront les mieux placés et l'auront été à meilleur marché.—*De la Minerve.*

#### DES ENGRAIS.

Manière de juger la bonté des terres par les apparences physiques.—Quoique des sols d'une nature très différente puissent avoir un aspect semblable, l'apparence peut donner des indices qui, sans offrir toute sécurité isolément, ne laisseront guère de chances d'erreur, s'ils sont réunis. Ainsi, il est probable qu'une terre brunâtre ou jaune-foncé, si elle se divise facilement, est naturellement fertile. Si elle paraît tenace, si elle forme des mottes fort dures, si après la pluie elle paraît fortement battue et se couvre d'une